



L'ACCÈS AUX VACCINS POUR TOU-TE-S !

Juin 2021

Éditeur



ACTION SOLIDARITE TIERS MONDE

www.astm.lu

ASTM est une ONG de développement luxembourgeoise qui s'engage activement depuis 1969 pour une société basée sur la solidarité, la justice sociale et la gestion responsable des ressources naturelles. Le respect et la mise en oeuvre des droits humains se trouvent au coeur de ses actions. Elle agit à travers le soutien direct d'organisations partenaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient, par l'information, la formation et la sensibilisation des citoyens du Luxembourg ainsi que par le plaidoyer politique au Luxembourg et en Europe.

Ce contenu est mis à disposition par Action Solidarité Tiers Monde selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

© 2021 | Action Solidarité Tiers Monde asbl - RCS F6030 | 136 - 138 rue Adolphe Fischer | L-1521 Luxembourg | www.astm.lu

Crédits photographiques:

Couverture:
© Canva

SOMMAIRE

Contexte, 3

- 1. Pourquoi faut-il lever les brevets et faire des vaccins un bien public ?, 4**
- 2. Le mécanisme COVAX : insuffisant et creusant les inégalités mondiales , 4**
- 3. Levée des brevets : l'évolution de la situation à ce jour, 6**
- 4. Besoin d'une position plus ambitieuse du Luxembourg, 6**

Contexte

« Dans les villages, les gens ont peur d'aller à l'hôpital par crainte de devoir payer des frais élevés. Dans de nombreux cas, c'est au dernier moment qu'ils se rendent à l'hôpital et rien ne peut être fait pour sauver leur vie... Ces temps sont tristes et sombres, beaucoup perdent des êtres chers et proches. Ils perdent l'espoir, les pauvres n'ont pas de travail et donc pas d'argent pour répondre à leurs besoins quotidiens. »

Témoignage anonyme de l'Inde [1]

À l'heure actuelle, la campagne vaccinale est en train de devenir un enjeu majeur de développement. Si la communauté internationale peut se féliciter d'avoir pu développer si rapidement des vaccins contre le nouveau virus, son déploiement au niveau mondial risque de creuser encore plus le fossé entre pays riches et pays pauvres, ainsi que les inégalités existantes au sein des États.

Afin de surmonter cette pandémie, il faut trouver des solutions collectives et équitables, car la propagation mondiale de la COVID-19 a démontré les interdépendances économiques, sociales et politiques entre les différents pays dans un monde globalisé. La question de la solidarité internationale devient ainsi primordiale : il faut agir ensemble et de manière coordonnée parce que tout le monde a droit à un remède et personne n'est à l'abri tant que le virus persiste dans certains pays.

De plus en plus d'acteurs de la société civile globale s'accordent sur le fait qu'une étape importante dans la lutte collective contre le virus consiste à faire des vaccins un bien public mondial, c'est-à-dire libre de brevets, afin de pouvoir augmenter les capacités de production et garantir l'accès rapide et abordable aux vaccins pour tou-te-s. Cette libéralisation doit être accompagnée par un partage plus large des technologies et du savoir-faire, des données et des ressources. Il faut également d'autres mesures pour garantir le transport et la délivrance des vaccins, le bon déroulement des campagnes de vaccination, ainsi que le traitement des malades, ce qui suppose que l'amélioration des systèmes de santé doit constituer une priorité des politiques de coopération au développement à venir.

[1] L'identité du témoin est gardée anonyme pour des raisons de sécurité.

1. Pourquoi faut-il lever les brevets et faire des vaccins un bien public ?

- **La recherche et le développement des vaccins ont été largement financés par l'Union européenne avec des fonds publics.** Mais il n'y a aucun contrôle public sur le prix réel et les coûts de production des vaccins.
- **Cette crise sanitaire, comme beaucoup d'autres, frappe le plus durement les plus pauvres et les plus vulnérables.** Ni ces patient-e-s, ni les budgets publics de la santé et de la sécurité sociale (déjà soumis à une pression énorme) ne devraient payer pour les profits des actionnaires des compagnies pharmaceutiques. À titre d'exemple, l'entreprise Astra Zeneca a versé 3,5 milliards de dollars [2] de dividendes à ses actionnaires en 2020 et Pfizer 8,4 milliards [3].
- **En ce moment, il y a des capacités de fabrication dans le monde qui ne sont pas utilisées.** Du Bangladesh jusqu'au Danemark, il y a des producteurs pharmaceutiques qualifiés qui pourraient commencer à produire des centaines de millions de vaccins si les brevets étaient levés. En Inde, par exemple, l'industrie pharmaceutique du pays pourrait produire jusqu'à 2,4 milliards de doses par an [4]. Mais à l'heure actuelle, une seule usine en Inde a conclu un accord pour produire l'un des principaux vaccins.
- Plus longtemps le coronavirus circulera, plus longtemps **le commerce et les échanges mondiaux seront perturbés**, et plus il y a de chances qu'une **variante émerge, rendant les vaccins moins efficaces.**

2. Le mécanisme COVAX : insuffisant et creusant les inégalités mondiales

Actuellement, l'Union européenne continue à tenir aux brevets et s'oppose à leur levée, même temporaire, avançant son engagement au sein de l'initiative COVAX lancée par l'Organisation mondiale de la Santé, qui ambitionne à faire vacciner 20 % des personnes vivant dans les pays pauvres d'ici fin 2021. De par sa nature, ce mécanisme est déjà insuffisant car selon les connaissances actuelles, il faudrait qu'au moins 70% de la population

[2] <https://www.astrazeneca.com/investor-relations/annual-reports.html>

[3] <https://investors.pfizer.com/financials/annual-reports/default.aspx>

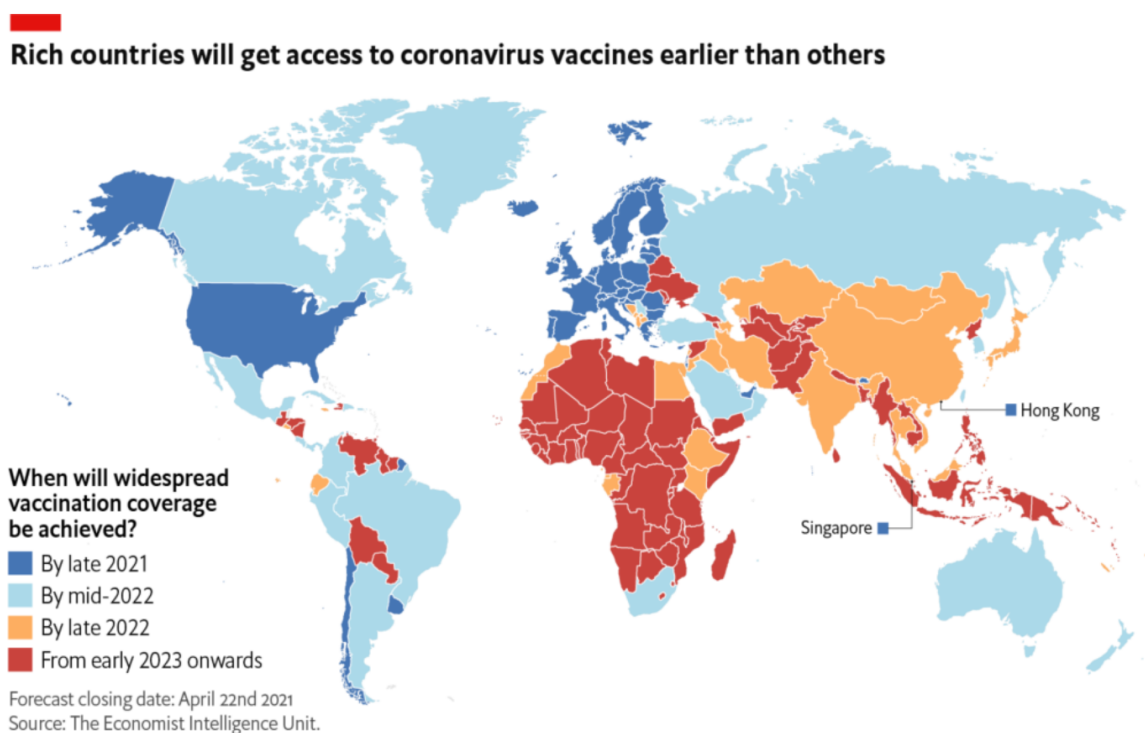
[4] Big pharma lobby's self-serving claims block global access to vaccines, Corporate Europe Observatory, <https://corporateeurope.org/en/2021/04/big-pharma-lobbys-self-serving-claims-block-global-access-vaccines>

soit immunisée pour atteindre une « immunité collective ». L'Union européenne, quant à elle, espère atteindre cette immunité collective cette année.

Malheureusement, même le modeste objectif de 20% paraît de plus en plus difficile à atteindre : à la fin du mois de mai COVAX avait expédié seulement 70 millions de doses dans les pays à faible revenu, soit 3,5% de son objectif de 2 milliards d'ici la fin de l'année [5]. L'initiative visant à fournir des vaccins COVID-19 aux pays les plus pauvres n'a pas atteint son objectif jusqu'à présent en raison d'une dépendance excessive à l'égard de quelques fabricants et d'un sous-financement [6].

À cela s'ajoute que l'Inde, durement frappée par la pandémie, a cessé l'export de vaccins destinés à d'autres pays dans le cadre de l'initiative COVAX.

À la mi-avril, la population vaccinée ou partiellement vaccinée était de 40% dans les pays développés, de 7,7% dans les pays à revenu intermédiaire et de moins de 1% dans les pays les plus pauvres. Si rien n'est fait, certains pays en développement n'auront pas accès à un vaccin avant 2024 [7], ce qui aurait des conséquences économiques et sociales désastreuses pour leurs populations et en particulier les plus vulnérables.



[5] <https://www.who.int/news/item/27-05-2021-covax-joint-statement-call-to-action-to-equip-covax-to-deliver-2-billion-doses-in-2021>

[6] <https://www.downtoearth.org.in/news/health/covid-19-vaccines-for-all-why-covax-is-not-working-76977>

[7] <https://www.un.org/press/fr/2021/ecosoc7039.doc.htm>

3. Levée des brevets : l'évolution de la situation à ce jour

- En octobre 2020, l'Inde et l'Afrique du Sud ont déposé à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une demande de dérogations à certaines dispositions de l'accord sur **les ADPIC** [8] pour **la prévention, l'endiguement et le traitement de la COVID-19**. Cette dérogation devrait être maintenue jusqu'à ce que **la majorité de la population mondiale** soit immunisée.
- En avril 2021, **le Réseau DESC** [9] un réseau mondial reliant plus de 280 organisations non gouvernementales, mouvements sociaux et militants dans plus de 75 pays, a lancé un appel urgent pour exhorter les États, les acteurs commerciaux et l'OMC à se conformer à **leurs obligations en vertu du droit international relatif aux droits humains** pour permettre un accès universel et équitable aux vaccins contre la COVID-19.
- Le 5 mai 2021, **les États-Unis** ont déclaré soutenir la renonciation à la protection de la propriété intellectuelle pour les vaccins COVID-19. Suite à cette déclaration, **l'Union européenne** a déclaré être « prête à discuter ». Néanmoins, l'UE ne semble pas encore disposée à s'engager unanimement sur la voie prise par les États-Unis et plus de cent autres pays soutenant déjà une levée des brevets.

4. Besoin d'une position plus ambitieuse du Luxembourg

Dans ce contexte, la motion votée en séance publique de la Chambre des députés le 5 mai dernier, bien que louable, est insuffisante. Le Luxembourg devra faire preuve de solidarité et de courage politique, et être une voix au sein de l'UE pour la levée des brevets et ne pas se contenter de suivre les décisions de l'UE en la matière, sans prendre position.

Comme invoqué lors de la discussion à la Chambre, c'est notre devoir de tout faire pour que tous les pays aient accès aux vaccins. Avec une prise de position forte du Luxembourg au sein de l'UE, nous pourrions entamer un processus visant à garantir que la technologie des vaccins contre la COVID-19 soit partagée avec le monde entier, en soutenant la dérogation d'urgence aux règles de propriété intellectuelle. Il s'agirait d'une occasion sans précédent

[8] Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce ; la dérogation demandée permettrait de renoncer temporairement aux droits de propriété intellectuelle pour les produits et les technologies liés à la lutte contre la COVID-19, https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/intel6_f.htm

[9] Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels

pour le Luxembourg de faire preuve de solidarité, de coopération et de leadership au sein de l'UE.

Par conséquent, l'ASTM appelle le gouvernement luxembourgeois à :

- demander que l'Union européenne
 - s'aligne sur la position des États qui appellent à **renoncer à la protection de la propriété intellectuelle** pour les vaccins contre la COVID-19 jusqu'à la fin de la pandémie ;
 - introduise des **obligations légales** pour les bénéficiaires de fonds européens de **partager** les connaissances, la propriété intellectuelle et/ou les données relatives aux technologies de la santé en lien avec la COVID-19 ;
 - rende **publiques les informations relatives** aux négociations et aux contrats conclus avec les compagnies pharmaceutiques dans le contexte de la pandémie.
- défendre ces positions dans les instances de **l'Organisation mondiale de la santé (OMS)** et de **l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**.

En tant que membre de l'initiative citoyenne européenne « No profit on pandemic », l'ASTM appelle les citoyen·ne·s au Luxembourg à signer la pétition demandant à la Commission européenne de prendre des mesures pour faire des vaccins et des traitements anti-pandémiques un bien public mondial, librement accessible à tou·te·s. La pétition peut être signée sur : <https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

